



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

SEANCE DU 9 FEVRIER 2011

Etaient présents : M. BAUDRY, M. BRUN, M. CEREPY, Mme FROMENTIN, Mme GAILLARD, M. GRANDJEAT, Mme GOMEZ-VIDAL, Mme GUILHAMON, M. PERNOT, M. AMELOT, Mme CAMARADE, Mme BOISSON-GABARRON, M. PRUD'HOMME, M. SELVA, Mme BERDET, M. DREVET, M. LABESQUE, M. MARTY, M. SANKA, M. DAVERAT.

Etait représenté : Néant.

Le quorum étant atteint, le Président BRUN ouvre la séance à 9 H 10 et aborde l'ordre du jour.

I - ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES CS DU 16 DECEMBRE 2010 ET DU 10 JANVIER 2011

M. BAUDRY demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du 16 décembre.

Mme GUILHAMON propose de remplacer la phrase : " Mme GUILHAMON signale la création, en accord avec l'IUFM, d'une Unité d'Enseignement d'Allemand dans un tronc commun facilitant l'articulation Master-Doctorat " par " Mme GUILHAMON signale la création dans le parcours recherche en allemand d'une Unité d'Enseignement intitulée " Méthodologie critique de la recherche : suivi des travaux des Équipes pour faciliter l'articulation Master-Doctorat ".

M. BAUDRY demande que l'on passe au vote :

Ne se prononce pas :	2
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	18

➤ Le procès-verbal du Conseil Scientifique du 16 décembre 2010 est adopté.

M. BAUDRY demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du 10 janvier 2011.

M. PERNOT signale une faute d'orthographe en bas de la page 3, calé ne prenant qu'un seul l.

Mme CHOUKRI ayant fait parvenir des remarques concernant le procès-verbal du 10 janvier 2011, M. BAUDRY en raison de l'absence de Mme CHOUKRY demande le report du vote au prochain Conseil Scientifique.

II - DEMANDE DE SOUTIEN DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

M. BAUDRY informe le conseil d'une demande d'aide pour l'organisation d'un colloque international sur « Le legs de Thomson Clarke » dont le responsable scientifique est Jean-Philippe NARBOUX.

M. BAUDRY présente le projet de M. Jean-Rémi LAPAIRE « Didactique des langues : ressources numériques et hybridation ». Il s'agit d'une demande de soutien financier au titre du cofinancement des projets soumis en réponse à l'Appel A Projet du Conseil Régional d'Aquitaine en liaison avec le projet MILC porté par M. Alexandre PERAUD. Il ajoute que tous les établissements d'enseignement supérieur de Bordeaux ont été sollicités pour un financement équivalent de 5 520 euros.

M. BAUDRY demande s'il y a des remarques.

M. PERNOT voudrait connaître les fonctions d'Alexandre PERAUD.

Mme GAILLARD dit qu'il était conseiller culturel à la DRAC et qu'il est maintenant MCF à Bordeaux 3.

Mme GUILHAMON demande si ce type de projet de recherche, lié à la MILC, pourra être élargi à d'autres langues que l'anglais.

Le président BRUN affirme que la MILC refuse le monolinguisme et l'a clairement exprimé. Il ajoute que l'une des richesses de Bordeaux 3 est son offre diversifiée d'enseignement des langues.

M. BAUDRY demande que l'on passe au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	20

➤ Le projet de Monsieur Jean-Rémi LAPAIRE « Didactique des langues : ressources numériques et hybridation » est validé à l'unanimité.

III - PROGRAMMES BLANCS PROJETS SCIENTIFIQUES D'ETABLISSEMENT (PSE)

M. BAUDRY présente les 3 demandes de soutien financier dans le cadre de l'Appel A Projet Blanc d'aide au montage du projet ANR.

➤ M. Frédéric LAMBERT équipe CLLE « Futur et représentation de l'avenir dans le système verbal grec ».

M. BAUDRY précise que la commission de la recherche a donné un avis favorable, en demandant toutefois la raison pour laquelle les repas prévus devaient être entièrement à la Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 • Secrétariat Général 2
Bâtiment Administration • Domaine universitaire • 33607 Pessac cedex • www.u-bordeaux3.fr

charge de Bordeaux 3. M. BAUDRY dit que dans la réponse à la question qui lui a été posée, M. LAMBERT veut ainsi marquer le rôle de leader de notre établissement.

Le président BRUN signale qu'il s'agit d'une prise de risque et d'un investissement pour l'établissement porteur.

➤ Monsieur Adrian CEREPi équipe Géoressources et Environnement « Monitoring géochimique et géophysique du pouvoir de rétention du CO₂ ».

M. BAUDRY précise que la commission de la recherche a donné un avis favorable.

M. CEREPi ajoute que l'aide demandée se monte à 1 700 euros pour l'achat de billets de train pour les participants au séminaire final.

➤ Mme Sabine DU CREST équipe Histoire de l'Art « De Montaigne à Segalen : exotiques esthétiques ».

M. BAUDRY signale que la commission a donné un avis réservé car un programme blanc ANR ne peut être monté avec une équipe étrangère. Il demande un complément d'information pour le prochain Conseil Scientifique.

Mme GAILLARD émet des réserves sur ce projet, elle trouve son titre très littéraire et se demande s'il se justifie dans ce projet.

Le président BRUN dit que c'est le problème de l'absence de spécialiste en esthétique à Bordeaux 3. Il pense que ce projet n'est pas suffisamment abouti.

M. BAUDRY demande que l'on passe au vote pour les deux premières demandes de soutien financier dans le cadre de l'Appel A Projet Blanc d'aide au montage du projet ANR.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Pour :	20
Contre :	0

➤ Le Conseil Scientifique adopte les projets de Messieurs Frédéric LAMBERT et Adrian CEREPi et rejette celui de Mme Sabine DU CREST.

M. BAUDRY présente les 4 demandes de soutien financier dans le cadre de l'Appel A Projet Blanc.

➤ Mme Maïté BANZO de l'équipe ADES « Festival Géo-cinéma ».

Le président BRUN souhaite qu'ADES présente des projets scientifiques plus ambitieux et il dit que les aides dans le cadre des PSE doivent être uniquement affectées aux activités de recherche.

M. BAUDRY dit que ce projet lui semble plus culturel et pédagogique que scientifique.

➤ Mme Anne COLIN d'Ausonius « Colloque international de l'Association Française pour l'étude de l'Age du Fer ».

M. BAUDRY souhaiterait que les demandes de soutien pour des colloques soient assorties de plus amples précisions sur les méthodes et les problématiques qui sous-tendent

ce type de manifestations. C'est une remarque qu'il a déjà faite en commission de la recherche. La mise en place d'une politique scientifique d'établissement implique de donner à la commission de la recherche et au Conseil Scientifique tous les éléments nécessaires pour une bonne appréciation et une meilleure connaissance des activités de recherche des équipes.

Mme FROMENTIN précise que cette demande faite pour un colloque et une exposition est associée à un programme région.

M. BAUDRY ajoute que ce projet implique des doctorants et des étudiants et qu'il a eu un avis favorable de la commission de la recherche.

➤ M. François CADHILON du CEMMC. Colloque « La correspondance et la construction des identités en Europe Centrale 1648-1848 ».

M. BAUDRY dit que la commission de la recherche a donné un avis favorable, mais qu'il formule les mêmes remarques que pour le projet précédent.

M. SELVA demande s'il s'agit de financer un colloque ou un programme de recherche

M. BAUDRY répond que ces colloques sont le résultat d'un travail de recherche.

Le président BRUN pense que ces colloques sont des moments importants d'une politique de recherche. Ils s'intègrent dans des démarches bien avancées. Avec le non fléchage des budgets aux Equipes d'Accueil et aux UMR, il ne faut pas couper les ressources de ces dernières, mais cela ne signifie pas de recevoir favorablement toutes les demandes de financement de colloques.

M. SELVA dit que les programmes blancs sont des programmes nouveaux qui permettent de répondre à des besoins de financements, mais que cela est interprété de façons différentes par certaines équipes.

Mme FROMENTIN ajoute que l'on est à la frontière de la recherche et de la valorisation.

➤ M. Olivier LE ROUX équipe Géo-ressources et Environnement «Optimisation de la détection et caractérisation de l'évolution des cavités souterraine».

M. BAUDRY dit que cette demande n'est pas recevable, car il s'agit du financement d'un sismographe, donc d'investissement alors que les PSE ne concernent que des demandes d'aide de fonctionnement. Des discussions sont en cours avec le vice-président du CA pour savoir si l'investissement peut être pris en charge par l'établissement. Il ajoute que cette demande pourra être représentée au prochain CS.

M. BAUDRY demande au Conseil Scientifique de se prononcer sur l'avis défavorable qui a été émis par la commission de la recherche sur le projet de Mme Maité BANZO.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	1
Contre :	1
Pour :	18

➤ Le Conseil Scientifique donne un avis défavorable au projet de Mme Maité BANZO de l'équipe ADES « Festival Géo-cinéma ».

M. BAUDRY demande au Conseil Scientifique de se prononcer sur l'avis favorable qui a été émis par la commission de la recherche sur le projet de Mme Anne COLIN.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	5
Contre :	0
Pour :	15

➤ Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au projet de Mme Anne COLIN d'Ausonius « Colloque international de l'Association Française pour l'étude de l'Age du Fer ».

M. BAUDRY demande au Conseil Scientifique de se prononcer sur l'avis favorable qui a été émis par la commission de la recherche sur le projet de M. François CADILHON.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	6
Contre :	0
Pour :	14

➤ Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au projet de M. François CADILHON du CEMMC Colloque « La correspondance et la construction des identités en Europe Centrale 1648-1848 ».

M. BAUDRY demande au Conseil Scientifique de se prononcer sur l'avis défavorable qui a été émis par la commission de la recherche sur le projet de M. Olivier LE ROUX.

Ne se prononce pas :	1
Abs :	4
Contre :	0
Pour :	15

➤ Le Conseil Scientifique donne un avis défavorable au projet de M. Olivier LE ROUX Géo-ressources et Environnement «Optimisation de la détection et caractérisation de l'évolution des cavités souterraine».

IV - FEUILLE DE STYLE ET INDICATIONS DES MENTIONS DE LA THESE ELECTRONIQUE

M. BAUDRY passe la parole à Mme LARGOUET.

Mme LARGOUET présente, dans le cadre de la mise en place de la thèse électronique, les problématiques liées à leur production, leur dépôt, leur diffusion et celles liées à la formation. Elle propose de suivre les préconisations nationales du « guide pour la rédaction des thèses » et de valider une feuille de style prédéfinie. Elle souligne que la formation des doctorants à l'utilisation de la thèse électronique est indispensable et qu'elle devra être initiée au niveau du Master. De même les enseignants chercheurs devront y être étroitement associés.

M. AMELOT demande s'il existe une liste des disciplines à laquelle on peut rattacher une thèse.

Mme GAILLARD dit qu'il y a un problème de définition et que cette liste devrait recouper les sections CNU.

Mme FROMENTIN ajoute que les titres des thèses sont difficiles à mettre en concordance avec les disciplines.

Le président BRUN dit que l'on devrait proposer une liste de disciplines.

M. LANDI précise que cela fait l'objet d'une discussion au niveau du Conseil Scientifique de l'Ecole Doctorale.

M. DREVET dit qu'habituellement tous les doctorants reçoivent un courrier qui précise les règles de formes de leur thèse.

Mme LARGOUET ajoute que des formations ont été proposées et que 57 doctorants sont formés.

M. DREVET demande si on pourra insérer une illustration sur la page de garde du document.

Mme LARGOUET se dit réservée quant à cette proposition.

M. AMELOT demande s'il est fait mention des rapporteurs sur la première page du document.

M. PERNOT signale qu'un doctorant ne doit pas imprimer sa thèse avant qu'elle soit soutenue.

Le président BRUN précise qu'il peut obtenir une autorisation de reproduction en l'état.

M. SANKA dit que dans le cadre d'un jury à la composition diversifiée il faudrait mettre les noms des disciplines auxquelles ils appartiennent.

Mme LARGOUET répond que la mention apparaît dans les pages liminaires.

M. BAUDRY pense qu'il ne faut pas surcharger la page.

M. AMELOT souhaite que l'information soit relayée au niveau des directeurs de thèses et aussi des centres de documentation.

M. DAVERAT dit qu'il faudrait sensibiliser les doctorants aux problèmes des droits d'auteurs pendant les formations.

M. BAUDRY demande que l'on passe au vote sur le modèle de thèse électronique présenté.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	20

➡ Le Conseil Scientifique donne un avis favorable aux indications des mentions de la thèse électronique.

M. BAUDRY demande au Conseil de voter sur la proposition de maintenir un exemplaire imprimé en cas de diffusion restreinte sur l'Intranet ou une version « appauvrie » sur internet.

Mme GAILLARD dit que les doctorants de cette année ne seront pas concernés.

M. AMELOT ajoute qu'il va falloir évaluer le fait d'expurger certaines thèses.

M. BAUDRY propose de clore le débat et de passer au vote.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	20

⇒ Le Conseil Scientifique approuve la proposition de maintenir un exemplaire imprimé en cas de diffusion restreinte sur l'Intranet ou une version « appauvrie » sur internet.

V - POINT SUR LA PREPARATION DES TRANSVERSES 2011

M. BAUDRY présente un bilan critique des journées Transverses 2010 dont le but était de créer un événement et de lancer une dynamique. Celles-ci ont été menées dans un esprit d'ouverture, notamment vers les autres universités comme Bordeaux 4 et Bordeaux1. Elles ont permis de mettre en scène notre recherche en impliquant des doctorants et des enseignants chercheurs.

Il précise que l'opération sera renouvelée l'an prochain à la même période, en octobre. Si ces Transverses comportent indéniablement des aspects très positifs, nous pouvons toutefois regretter une faible participation des étudiants, des doctorants et des enseignants chercheurs. Les directeurs des équipes de recherche ne se sont peut-être pas toujours sentis pleinement concernés. Ce type d'évènement était nouveau et nous n'avons pas eu suffisamment de temps pour y associer davantage les directeurs des unités de recherche. Pour l'année prochaine, nous souhaitons adosser les transverses à la venue de personnalités qui seront distinguées par un Doctorat Honoris Causa, de façon à leur donner un impact médiatique plus fort.

M. LANDI ajoute que les Transverses sont essentielles pour les doctorants et souligne l'importance de ces moments fédérateurs. Il dit qu'il faut mener une réflexion avec les doctorants.

Mme FROMENTIN dit qu'il faut savoir ce que nous voulons : rester entre nous ou nous faire connaître à l'extérieur.

M. LANDI répond que cette manifestation de Bordeaux 3 s'adresse aussi aux autres universités et à la société civile. Il ajoute qu'il y a un problème avec le PRES qui ne fait pas un travail de divulgation scientifique.

M. AMELOT dit qu'il faudrait savoir si on intègre ou non les Transverses à la fête de la science.

M. BAUDRY répond que les dates ne concordent pas.

M. PERNOT pense qu'il serait intéressant d'avoir plusieurs échelles d'évaluation.

VI - QUESTIONS DIVERSES

M. AMELOT pose le problème de la procédure de demandes d'équipements informatique pour les UMR.

M. SELVA voudrait qu'on lui précise la forme des demandes pour quel type de matériel.

M. BAUDRY répond qu'on ne peut fonctionner au coup par coup et qu'il va demander à Monsieur BAUDEQUIN de participer à une conférence des directeurs d'unités de recherche lors de laquelle les modalités de demande de matériel informatique pourront être proposées.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 H 45



Le Président,

Patrice BRUN